

Conseil d'établissement

Date : mardi 1^{er} novembre 2022

Heure : 18 h 30

Lieu : Salle polyvalente

	Durée
1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum	2 min.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	5 min.
3. Approuver le procès-verbal de l'assemblée du 06 octobre	5 min.
4. Affaires relatives au procès-verbal du 06 octobre	5 min.
5. Parole au public	
6. ÉTUDE DES DOSSIERS	
POINTS STATUTAIRES	30 min.
6.1.1 Fonds à destination spéciale	
6.1.2 Projet éducatif	
DISCUSSION	10 min.
6.2.1 Fonctionnement de la cour de récréation	
6.2.2 Thermomètre vestimentaire	
DÉCISION	40 min.
6.3.1 Évaluation et adoption du Plan de lutte contre l'intimidation et la violence (approuver)	
INFORMATION	5 min.
6.4. Fête de l'Halloween	
7. Parole à l'OPP	
8. Varia	
9. Prochaine rencontre et levée de l'assemblée : 8 décembre 2022	

Jérémie Chevalier, Président du conseil d'établissement